

# La société des plages

*Précis d'ethnologie balnéaire*

## **Mœurs et coutumes balnéaires**

de Jean-Didier URBAIN

Payot, 375 p.

Le temps des loisirs a permis l'invention de la plage. Il y a produit massivement de multiples sociétés éphémères, effaçables comme des traces sur le sable, une fois passée la période des vacances. Auparavant, en longue durée, la rencontre se transformait en confrontation avec le grand « territoire du vide », la mer, ses pièges et ses violences. Génératrice d'horreur, elle est associée à la mort, à la nuit et à l'abîme, jusqu'au XIXe siècle. Michelet, publiant en 1861 son essai consacré à *la Mer*, révèle bien cet apprivoisement tardif : « *Vivre à la terre, c'est un repos; vivre à la mer, c'est un combat, un combat vivifiant pour qui peut le supporter.* »

En moins d'un siècle, la situation s'inverse complètement, la « *collectivisation vacancière* » accélère la création des « *sites artificialisés* », et les rivages deviennent des marchandises destinées à la grande consommation. Le droit à l'« *amitié du vide* » et aux « *plages oubliées* » alors revendiqué par Paul Morand, exprime une exigence de luxe.<sup>1</sup> Jean-Didier Urbain retrace brièvement l'histoire de ce mouvement, avant de se constituer ethnologue des mœurs et des coutumes balnéaires. Il montre comment la société des vacanciers marginalise, puis transforme progressivement l'autre, celle des gens de la mer et de la pêche. Le moment fondateur est d'abord mondain et esthétique. L'aristocrate éclairé, le bourgeois à sa suite, s'intéressent à la mer : le littoral est un spectacle, la vie locale, un monde exotique, et l'arrière-pays immédiat, le lieu d'implantation des divertissements propices à la distinction. Les peintres et les écrivains accomplissent une autre conquête, ils proposent une nouvelle représentation de l'univers maritime par les moyens de l'esthétisme, et – ce qui est plus rare et d'une portée incomparable – par un autre exercice du regard.

Jean-Didier Urbain souligne la rupture : « *Picturale ou romanesque, cette socialisation mondaine de la plage, comme « nettoyée » de ses indigènes, est un signe qui présuppose une inversion historique fondamentale.* »

Plus ordinairement, ce qui commence à s'imposer, en engendrant une sociabilité particulière, c'est la figure de la mer en tant que guérisseuse. Le phénomène balnéaire apparaît au XVIIIe siècle, il se propage sous l'impulsion de l'hygiénisme au cours du siècle suivant, il est encouragé par une sorte de « *noblesse balnéocratique* ». Mais les

craintes anciennes ne sont pas effacées. Le baigneur est protégé de la violence des vagues, il se soumet à la discipline thérapeutique, il se situe dans les relations sociales organisées autour de la maladie et de l'usage curatif des éléments, il est tenu à distance de ce qui pourrait « *exciter les vices* » en exaspérant la sensualité. Le temps de la jouissance hédonique et de la libre expression des corps n'est pas encore venu.

Tout concourt d'abord à la sectorisation de l'espace balnéaire et du corps du baigneur, à la réglementation des contacts et à la stricte séparation du visible et du caché. Les territoires de la plage sont partagés, selon les sexes – avec la tolérance de la mixité familiale – et les conditions sociales, selon que la « *protection visuelle* », garante de la pudeur, ou la plus libre circulation du regard y prévalent. Le code du costume règle une sorte de camouflage du corps, il le rend peu lisible en imposant l'effacement des formes. Il définit ce qui doit être masqué, jusqu'à la proscription des couleurs propices à la transparence au moment de la sortie du bain. La révélation de la nudité reste un spectacle d'une rareté inouïe.

C'est la « *classe de loisirs* », puis la « *foule des vacanciers* » qui inversent définitivement les comportements, qui effectuent le passage de l'habillé au dénudé. Ce qui est d'abord vécu sur le mode de la transgression et fait au commencement scandale. Peu à peu, la « *morale hédoniste se substitue à la norme médicale* »; si l'hygiénisme ne disparaît pas, il se place sous le signe du soleil, il réconcilie l'homme avec la nature, il accomplit la rupture avec le moralisme du XIXe siècle. La mer devient propice au « bain de jouvence », et celui-ci libère l'accès au plaisir. Le naturisme permet l'apparition de l'homme nu, avec lenteur et ambiguïté : il évoque l'idéologie suspecte de la race forte; il se prête à l'indiscrétion minable du voyeurisme.

Le « culte du corps » se situe, progressivement, au cœur des manières de vivre au sein de cet autre monde que constitue la société de plage. Le corps s'expose, il est « construit », il « parle », il est l'acteur principal de la théâtralisation balnéaire, il entre en jeu dans les rites qui règlent la présentation de soi. Libéré, il jouit pourtant d'une liberté conditionnelle. Il est astreint à une discipline qui le définit selon l'esthétique prévalente, qui régit son apparence avec le secours de la cosmétique. Et le nu se donne lui-même à voir sous « *un autre costume* ». Le bronzage – dont Michelet a écrit qu'il donne « *le plus beau teint africain* » - l'habille, la « pilophobie » féminine en modifie les aspects par le lissage de la peau, et les ornements à la mode du moment y portent leur inscription. Le naturel est pour une part en trompe-l'œil.

Dans l'univers de la plage, tout est sensualisé, à commencer par les éléments : le sable, la vague, le vent, et même l'écume blanche, qui a pu être qualifiée de « suc érotique ». La plage est le lieu des rencontres et des séductions, des croisements de regards, des incitations aux amours estivales. Mais la rumeur et la publicité racoleuse sont en partie trompeuses. Les libertés relèvent du rêve plus que de la réalisation, l'exosexualité reste réduite, et la formation de couples nouveaux résulte peu des conjugaisons vacancières. L'« *instabilité sentimentale et la légèreté sexuelle* » sont moins effectives qu'entretenues sous les aspects de la possibilité. Le charme dangereux de l'attraction se libère difficilement du « *désir sécuritaire d'y échapper* ».

La plage soumet le social à deux épreuves, celles du nombre et de l'éphémère. La première nourrit le rejet des délicats – Paul Morand n'a vu là que des « *colonies madréporiques* » – ou le repli de l'entre-soi. Elle donne aussi des arguments aux dénonciateurs de la dénaturation, de la défiguration et de la pollution, à ceux qui exaltent la morale écologique en condamnant la religion balnéaire. La seconde épreuve multiplie les pièges, elle oppose la précarité et le mouvant des relations établies durant la période vacancière à toute entreprise d'interprétation sociologique. Cette société balnéaire, voulue à part, sans vrai lieu et hors temps, et pour ces raisons d'autant plus éphémère, ne se laisse pas facilement définir.

Elle se propose comme un « ailleurs », ce qui a incité Jean-Didier Urbain à en effectuer l'ethnologie, à y retrouver des formes propres aux sociabilités primitives. Mais il concède trop aux commodités de l'analogie lorsqu'il recourt de façon systématique à la métaphore (à multi-usages, désormais, et à pertinence souvent nulle) de la « tribu » ou du « clan ». Il voit plus juste lorsqu'il décrit les stratégies d'occupation des « territoires » et identifie le rythme des jours, lorsqu'il révèle une sorte de communautarisme factice, lorsqu'il dénonce une « confusion » limitée n'établissant qu'un égalitarisme de surface.

Le désir de rivages se transforme-t-il en « *utopie concrète* », réalisée ? La contradiction et le paradoxe le faussent. La foule contrarie la fuite de l'événement, des tracasseries et des maux, la recherche de l'oubli. La tentative d'accéder à une vie plus naturelle s'égaré dans le simulacre, s'affadit dans d'autres routinisations. Les « *conduites de vertige* » et le rêve ne parviennent pas à effacer l'angoisse. Mais il reste l'acquis d'une double (re)découverte : celle d'un corps plus libre et de la richesse de sensations moins entravées.

### **Georges Balandier**

Le Monde, 24 juin 1994.

---

<sup>1</sup> Paul Morand, *Bains de mer, bains de rêves*, réédition, Arléa, 1990.